



Les armées (Terre, Marine, Air)

Pour les trois armées

Afin de faciliter vos démarches administratives pour votre retour, vous êtes invités à recontacter :

Siège des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)

Direction des affaires administratives et financières
Cellule d'administration des TAAF

Personne chargée de l'administration des militaires
1 rue Gabriel Dejean
97410 Saint Pierre
LA REUNION
Tél : 02 62 96 78 15

► Standard téléphonique :

- > Depuis la France : 02 62 96 78 78
- > Appel international : 00262 262 967 878

<http://www.taaf.fr/Presentation-generale-des-TAAF> ↗

Armée de l'Air

Les formalités administratives sont à effectuer auprès de vos services administratifs de votre formation de rattachement. Le Bureau administration du personnel (BAP) reste votre interlocuteur privilégié.

Pensez également à contacter :

- > le bureau logement de votre BdD
- > la cellule condition du personnel (CCP) de votre BANG
- > le point accueil information (PAI) de votre GSBdD